

Le service public de l'électricité en grand danger

Les investissements du concessionnaire ERDF sont extrêmement faibles, le réseau se fragilise et les coupures d'électricité sont de plus en plus longues et fréquentes notamment en milieu rural. Le SDEC Energie, autorité de régulation locale de la distribution publique d'électricité pour le Calvados, tirent la sonnette d'alarme depuis de nombreuses années. En mars dernier, deux commissaires de la CRE (Commission de Régulation de l'Energie) enfoncent le clou dans un rapport.

Le temps moyen annuel de coupure des réseaux concédés à ERDF a été en 2008 de 1h30 mn en France pour le consommateur en basse tension (il est de 1h32 mn dans le Calvados). Il a augmenté de moitié ces dix dernières années, précise le rapport de la CRE sur la qualité de la distribution d'électricité. La principale cause de la dégradation réside dans l'insuffisance des investissements d'ERDF. On ne peut être plus clair. Et le rapport d'ajouter que le distributeur est soumis à des pressions opposées, dont la résultante est défavorable aux investissements.

La pression la plus importante viendrait d'EDF, la maison mère, qui appliquerait une logique d'arbitrage avec des critères de rentabilité au détriment des investissements concernant la distribution. Et toujours sans langue de bois, les deux commissaires visent l'Etat, principal actionnaire d'EDF, qui dans l'élaboration des textes réglementaires, imposerait des niveaux de qualité insuffisants pour répondre à un prix raisonnable, aux besoins des consommateurs.

Ainsi, le décret qualité du 24 décembre 2007 et l'arrêté du 18 février 2010 ont pour conséquences de fixer dans le Calvados des niveaux de qualité de distribution de l'électricité extrêmement bas, bien en deçà des seuils de qualité négociés en 1992 par le SDEC Energie avec le concessionnaire ERDF. C'est dire l'importance de la dégradation du service public.

Le temps moyen de coupure dans le Calvados a doublé en dix ans

Les élus du Syndicat départemental d'Energie du Calvados – SDEC Energie - ne sont pas surpris par le contenu de ce rapport. Depuis de nombreuses années ils déplorent cette situation en précisant que les 99 minutes de coupure subies en 2009 dans le Calvados ne représentent qu'une moyenne. Le temps de coupure moyen en 1999 était de 46 minutes.

Aujourd'hui, plus de 10 000 kilomètres de lignes aériennes basse tension, utilisées pour les besoins domestiques, sillonnent le Calvados. Plus de 10% de ces lignes sont toujours constituées de fils nus, souvent très anciens et de faible section. Leur vétusté les rend dix fois plus fragiles face aux intempéries qu'un réseau torsadé ou en souterrain. Les coupures sont plus importantes en zones rurales, là où le réseau de distribution est très fragile.

Le SDEC Energie se dit par ailleurs attentif à ce qu'ERDF appelle « la qualité ciblée ». Nous pouvons craindre l'officialisation d'une électricité à plusieurs vitesses, différente qualitativement entre zones urbaines et rurales. Dans le Calvados, 90% des communes sont rurales. Ce serait totalement inacceptable. Au nom du respect de la notion de service public, la qualité de la distribution doit être la même en tout point du territoire.

Les usagers perçoivent la dégradation de la qualité du service

La 6^{ème} édition du baromètre réalisé par l'IFOP pour le compte de la FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies) vient de paraître. Il confirme le peu d'intérêt des Français pour la concurrence dans les marchés de l'électricité et du gaz.

Pour la partie "réseaux", le baromètre montre que les Français perçoivent une dégradation de la qualité de service, qui devient préoccupante s'agissant de la rapidité d'intervention et de la compétence des interlocuteurs en cas de problèmes. La dégradation de la qualité de la distribution d'électricité se fait également jour avec une augmentation de la perception des coupures.

Enfin, les réseaux aériens sont mal perçus par la population et, fait notable, les Français, plus encore leurs maires, sont largement favorables à leur sécurisation par l'enfouissement. L'enfouissement des réseaux, même au prix d'un surcoût, recueille ainsi l'avis favorable de 56% des Français (et 64% des habitants des communes rurales).

Un manque évident d'investissement d'ERDF

Contractuellement, le renouvellement et l'entretien des lignes moyenne et basse tension incombent au concessionnaire. Mais dans le Calvados, ERDF n'a seulement renouvelé en 2008 que 9 km de réseau basse tension en fil nus.

Contraint par la situation, le SDEC Energie se substitue en partie à son concessionnaire. Depuis 2005, le Syndicat a mis en place un programme spécifique de remplacement des fils nus. Ces chantiers (une trentaine chaque année) visent à fiabiliser le réseau électrique depuis le poste de transformation et à éviter les coupures de courant en remplaçant les conducteurs nus aériens par des câbles adaptés. Une enveloppe spécifique annuelle d'un million d'euros vient compléter la somme déjà allouée à la résorption des fils concernés. Au total, pas moins de 50 opérations de résorption ont été réalisées en 2009, pour 25 km de fils nus remplacés.

Mais le SDEC Energie ne peut, à lui seul, compenser les baisses des investissements ERDF

Les cinq propositions de la CRE

- 1- Etablir des objectifs de performance des réseaux répondant aux attentes des consommateurs, à un coût raisonnable.
- 2- Déterminer les investissements nécessaires grâce à une collaboration des autorités de régulation nationales et locales.
- 3- Financer les investissements destinés à retrouver la qualité par : la trésorerie disponible, l'emprunt, la réduction du coût des pertes et le recours à des capitaux complétant ceux d'ERDF.
- 4- Simplifier et décentraliser l'organigramme d'ERDF.
- 5- Renforcer les incitations financières des distributeurs destinées à améliorer la qualité.

Conclusion

Des résultats qui confortent le syndicat dans les actions qu'il mène chaque jour pour la défense et l'amélioration du service public de l'électricité.

Le SDEC Energie attend du concessionnaire qu'il investisse dans les réseaux, mais aussi dans les hommes et les compétences pour une plus grande proximité avec les consommateurs.

Aujourd'hui, cette opinion se retrouve aussi dans un rapport de la Commission de Régulation de l'Energie.

A propos du SDEC Energie

Créé en 1938, le SDEC Energie, syndicat intercommunal d'énergies et d'équipement du Calvados, est un établissement public de coopération intercommunale, qui regroupe les 707 communes du Calvados et la commune de Guilberville dans la Manche. Il exerce une compétence fondatrice et fédératrice : l'organisation de la distribution publique d'électricité, et propose, à ses collectivités adhérentes, des compétences à la carte telles que l'éclairage, la signalisation lumineuse, les télécommunications, l'information géographique. www.sdec-energie.fr

Contact : SDEC Energie – Direction Générale – 02 31 06 61 51